

## Procès-verbal d'une séance extraordinaire du Conseil municipal de la Municipalité du Canton de Potton

Séance extraordinaire du Conseil municipal du Canton de Potton tenue **le jeudi 27 août 2020**, à la salle des Comités de l'Hôtel de Ville. La séance débute à 20h30.

Sont présents, le Maire, Jacques Marcoux, les Conseillers André Ducharme, Edward Mierzwinski, Francis Marcoux, Michael Laplume et Jason Ball. Tous les membres du Conseil déclarent avoir reçu l'avis de convocation en bonne et de la forme.

La séance est présidée par le Maire Jacques Marcoux. Le Directeur général secrétaire-trésorier, Martin Maltais, agit comme secrétaire d'assemblée. Aucun citoyen n'assiste à l'assemblée.

### **1- OUVERTURE DE LA SÉANCE SPÉCIALE ET PRÉSENCES**

Le Maire, Jacques Marcoux, constate le quorum et déclare la séance ouverte.

### **2- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

2020 08 18

Il est proposé par Bruno Côté  
Et résolu

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté :

**ORDRE DE JOUR**  
**Séance extraordinaire**  
**Le 27 août 2020 à 18h00**

1. Ouverture de la séance extraordinaire et présences;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adjudication du contrat pour le rechargement de divers chemins en gravier dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale – volet RIRL;
4. Période de questions
5. Fermeture de l'assemblée.

**Adopté.**

2020 08 19

### **3- ADJUDICATION DU CONTRAT POUR LE RECHARGEMENT DE DIVERS CHEMINS EN GRAVIER DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE – VOLET RIRL**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité a déposé une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale, volet redressement des infrastructures routières locales (RIRL);

**CONSIDÉRANT QUE** le Ministère a accordé une aide maximale de 1 351 581\$ à la Municipalité du canton de Potton;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité a mandaté la firme EXP pour la préparation d'un appel d'offres public pour la réfection partielle de divers chemins en gravier;

**CONSIDÉRANT QUE** trois entrepreneurs ont déposé leur soumission dans les délais requis ;

**CONSIDÉRANT QUE** l'ouverture des soumissions s'est tenu publiquement à la salle du conseil de l'hôtel de ville de la municipalité à 11h 05 le 19 août 2020;

**CONSIDÉRANT QU'**après vérification des soumissions reçues des entrepreneurs, le plus bas soumissionnaire conforme est Stanley Mierzwinski Itée;

**EN CONSÉQUENCE,**  
il est proposé par André Ducharme  
et résolu

**D'ADJUGER** le contrat pour la réfection partielle de divers chemins en gravier dans la Municipalité du canton de Potton à Excavation Stanley Mierzwinski Ltée pour un prix de 1 474 936,67\$ taxes incluses;

**ET CONFIRMER QUE** les documents contractuels suivants représentent et forment l'entente complète et entière des parties :

1. la présente résolution de la Municipalité acceptant la soumission du fournisseur;
2. la formule de soumission, la soumission et tout autre écrit l'accompagnant et demandé par la Municipalité;
3. le document d'appel d'offres.

**Adoptée.**

#### **4- PÉRIODE DE QUESTIONS**

#### **5- LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par **André Ducharme** et résolu que la séance soit levée à **20h35**.

Le tout respectueusement soumis,

---

Jacques Marcoux  
Maire

---

Martin Maltais  
Directeur général secrétaire-trésorier

*Je, Jacques Marcoux, Maire de la Municipalité du Canton de Potton, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*